

## CHAPITRE VIII

Par l'extinction ou la disparition des branches de Spello, de Bettona et de Montalera, se terminaient les lignées principales de la Maison Baglioni, celles dont les sujets avaient été le plus intimement liés à l'histoire de leur pays. D'autres branches, d'intérêt secondaire, comme celles de la Fortezza, del Giogo, etc., après avoir fourni quelques personnages intéressants, s'éteignent ou, tout au moins, ne laissent pas de traces. En définitive, deux branches des Baglioni se perpétuent jusqu'à nous ; l'une en Italie, fixée à Pérouse et aux environs ; l'autre en France, au pays du Maine<sup>308/1</sup>.

### (I)

L'auteur des Baglioni dont la descendance survit en Ombrie, est Guido, cité à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (voir p. 26) comme appartenant à la IV<sup>e</sup> génération depuis l'arrivée en Italie du premier personnage de la famille. C'est exactement avec Percivalle, fils de ce Guido, que commence une lignée dont les représentants sont d'abord mêlés aux vicissitudes de leurs parents. On les retrouve alternativement au pouvoir ou en exil, suivant la marche des conflits entre nobles et plébéiens. Leurs noms figurent souvent dans les ambassades envoyées au Pape, aux Républiques et aux Princes du voisinage ; on les relève dans les listes de Décemvirs et de capitaines de Comté, comme dans les commissions adjointes au gouvernement.

Tels d'entre ces mêmes Baglioni accusent un certain relief : Paolo, capitaine du parti guelfe (1312), vicaire royal et podestat de Florence (1320) ; Nuccio, général des troupes pérousines (1318) ; Baglionguido, capitaine de la ville de Naples (1397) ; Nicolo, souvent ambassadeur et, en 1380, podestat de Lucques. Au cours du siècle suivant paraissent : Angelo, évêque de Macerata (1409) et de Recanati ; Lodovico, diplomate éprouvé et capitaine de milices (1432-1477) ; Lello, podestat de Castel della Pieve (1440) ; Galeotto, six fois chef du gouvernement et, en 1450, podestat de Camerino. Dans la seconde moitié de ce même XV<sup>e</sup> siècle, alors que les Baglioni gouvernent en souverains leur patrie, la branche en question s'est créé une existence à part. Elle va désormais rester (à une exception près) en dehors des événements au milieu desquels les « *grandi Baglioni* » dépensent leur activité.

Consacrés aux Lettres et aux Arts, les descendants de Percivalle se classent, à plusieurs reprises, parmi les écrivains d'Italie. Citerai-je Pietro, jurisconsulte et écrivain (1466), et son fils Baglione, dont la notoriété, comme légiste et philosophe, s'affirme plus encore ; Domenico, religieux dominicain que ses vertus et son érudition mettent en bonne place dans l'histoire de son Ordre (1490-1568). Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Baglioni de cette branche font constamment partie des académies et des sociétés savantes de leur province. On cite Gottifredo, chef des Prieurs, comme le principal fondateur de la Bibliothèque de Pérouse ; son fils Ferrante, membre de l'académie locale, est plusieurs fois élu supérieur de la congrégation de l'Oratoire établie dans sa propre ville ; le comte Pietro Baglioni (1631-1705), réputé pour ses connaissances en architecture, suit comme académicien la trace de ses devanciers, et l'abbé Alessandro, l'un de ses fils, acquiert une certaine notoriété comme écrivain. Ses autres fils servent avec distinction : Gottifredo et Francesco, morts l'un et l'autre au service de l'empereur, dans les campagnes d'Allemagne où Jean Sobieski s'illustra contre les Turcs<sup>309/1</sup> (1683) ; Benedetto, ancien page de l'impératrice Éléonore, puis officier de mérite sous le duc de Lorraine. Le comte Francesco, fils de ce même Benedetto, également officier au service impérial, publie divers ouvrages remarquables ; ses enfants ne lui sont pas inférieurs dans leurs productions littéraires.

Mais il arrivera, par la force des choses, que ces Baglioni perpétués en dehors des conflits de leur famille, devront à leur nom d'être mêlés aux événements politiques, lors de la tourmente soulevée par les invasions françaises.

Bien terne a été la vie de Pérouse depuis la chute de ses Princes. Loin de gagner en félicité ce qu'elle perd en histoire, la Cité s'annihile ; du moins, Bonazzi le prétend, et ce contempteur du précédent régime semble moins satisfait encore par l'administration qui l'a remplacé. Comme historien, il continue de présenter ses récits au travers de ses doléances, remarquant qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque peu à peu les diverses classes de la société se sont modifiées, seule, la noblesse a relativement peu changé. Les « *nombreux partisans des Baglioni* », écrit-il, ont renoncé à tout espoir de rébellion efficace contre le gouvernement pontifical ; leur rôle doit se résoudre à l'acceptation de cette autorité, comme autrefois, quand les dissensions

---

<sup>308/1</sup> Une troisième branche, paraissant avoir la même origine, passa également en France plus d'un siècle après l'arrivée de Michele Baglioni au Maine et se fixa en Lyonnais. Elle s'éteignit au moment de la Révolution. (voir Chapitre IX de cette partie)

<sup>309/1</sup> Une estampe ancienne, conservée à la Bibliothèque Communale de Pérouse, représente la Religion et Hercule (sous les traits de l'empereur) qui repoussent les entreprises des Turcs ; ceux-ci, après toutes leurs dévastations, prétendaient encore marcher sur Vienne, la capitale de l'empire. (Campagne de 1683.) Comme légende : « *Flagravit et profligavit* ». Cette allégorie fut composée par le comte Lodovico de Montevecchio, noble pérousin, en l'honneur du jubilé d'Innocent XI. La dédicace de l'estampe est ainsi : « *appresso il Costantini, che indiriza la presente breve relatione agl' Illustrissimi Signori Baglioni che militano in Germania. — In Perugia : con licenza dei Superiori. 1683.* » — (Renseignement communiqué par le comte V. Ansidei. Il s'agit bien de Gottifredo et de Francesco Baglioni, tous les deux fils de Pietro et d'Almena Bigazzini. (v. II<sup>e</sup> Partie, section VII.)

menaçaient de bouleverser Pérouse, après la mort de Fortebraccio. Les Baglioni d'alors, avec la noblesse, paraient de cette façon aux éventualités, et Martin V, qui leur avait semblé la seule sauvegarde possible, s'était montré reconnaissant de cette constatation. Bonazzi le remarque, mais oublie qu'une telle façon de voir n'émanait pas des seuls gentilshommes, lesquels étaient approuvés par quiconque avait à perdre dans l'anarchie.

Certes, le pouvoir papal en Italie devait, comme dans tout pays de féodalité, profiter de l'accalmie des esprits pour arriver à l'exercice absolu. Ce ne fut pas sans heurts, ni sans regrets de la part des Pérousins pour leurs anciens seigneurs. Ceux-ci ont disparu, quand Bonazzi classe les représentants d'autres branches de leur Maison (en 1648) au premier rang de la noblesse locale ; à l'en croire, les Baglioni du moment jouissent toujours d'autant de puissance que d'influence. Nous sommes loin toutefois des Baglioni historiques, et l'écrivain déclare avec aigreur que les représentants actuels des grands noms pérousins se contentent du rôle de sacristains, « *sagrestani* ». A ce prix, dit-il, le Pape les laisse commander, jouir des fonctions, donner fêtes et réceptions. L'état d'esprit s'est modifié en ceci ; qu'au temps des Baglioni la rivalité s'accusait, soit entre la noblesse et le clergé, soit entre cette même noblesse et l'élément populaire ; aujourd'hui, noblesse et clergé forment un parti, opposé au parti du peuple. « *On ne joue plus de l'épée, que personne n'a plus au côté.* » Est-ce vraiment à Bonazzi de regretter les héroïsmes désappris qui entraînaient à de bien graves licences ?

Pérouse subit, atone, le contrecoup des événements signalés dans la Péninsule ; elle est prise en 1708 par le duc de Savoie, faible avant-goût de ce que lui réservent les armées françaises de la République et de l'empire. Devenue préfecture du département du Trasimène (1797), la cité passe aux Autrichiens (**30 août 1799**), gouvernée par la régence impériale jusqu'à l'arrivée du délégué apostolique (**5 juil. 1800**). Après avoir été réintégrée dans les États pontificaux jusqu'au 14 juin 1809, elle se trouve englobée dans l'empire français, mais comme simple sous-préfecture, au bénéfice de Spolète.

A cette époque, le comte Alessandro Oddi-Baglioni<sup>310/1</sup>, appelé à Paris par Napoléon, est nommé auditeur au Conseil d'État, poste occupé peu après par un de ses neveux. Lui-même devient membre du Corps législatif (**1811**) et son frère, le comte Giuseppe, baron de l'empire (**1813**). Le comte Alessandro va être mêlé à des revendications aussi pénibles qu'inutiles pour sauvegarder les œuvres d'art de Pérouse, menacées du rapt impérial. Le maire de la ville, Cesarei, en s'adressant à lui, pouvait compter sur son dévouement ; lettres et pourparlers s'échangent ; en somme, le comte obtient du duc de Cadore, intendant général de la couronne, une lettre qui remet le litige à la décision du préfet du Trasimène, d'accord avec une commission nommée à ce sujet. Après ordres et contre-ordres, il va de soi que Pérouse est dépouillée de ses principaux chefs-d'œuvre.

Survient la chute de Napoléon et la restitution au Pape du patrimoine ecclésiastique ; mais la fermentation des esprits ne cesse pas. Elle se manifeste surtout lors de la crise de 1848, dans les aspirations d'unité italienne. Néanmoins, la marche des événements ne correspondra qu'au prix de maints déboires aux visées des partis avancés. Lorsque les Piémontais de Charles-Albert entrent en Lombardie, l'appoint des milices de la Péninsule ne pouvait leur être d'aucun secours contre les Autrichiens, alors surtout que l'action des Italiens manquait de direction. C'est ainsi que Jean Durando, général du contingent pontifical, hésitant entre l'impulsion populaire et les répugnances de Pie IX, reste inactif à La Brenta, pendant que son collègue Ferrari, battu à Cornuda (**9 mai 1848**), doit se réfugier à Trévise. Après quoi Durando capitule à Vicence. Dans la débandade qui termine cette campagne, les miliciens pérousins n'étaient pas revenus seulement de leur enthousiasme ; ils avaient abandonné leur poste dans un beau désordre. En conséquence, un conseil de guerre présidé par le comte Marcantonio Oddi-Baglioni (fils du comte Alessandro) est tenu à Pérouse et fait une enquête pour satisfaire l'opinion. Pure formalité, en effet ; pouvait-on faire peser sur des soldats improvisés les responsabilités encourues en haut lieu ? Contre le commandement se multipliaient les accusations outrées que suggère l'infortune, alors que la défense de Bologne unissait une dernière fois l'Italie et Pie IX.

Déjà, les angoisses et les rancunes émanées des revers se tournent en prodromes de révolution ; les émeutes secouent l'État pontifical et n'épargnent pas la capitale : le Pape se réfugie à Gaëte.

A Pérouse, les esprits se sont mis à l'unisson ; la cité se déclare indépendante et l'agitation se signale par une curieuse coïncidence. Le comte Benedetto Baglioni, frère du comte Oddi-Baglioni, donne, en qualité de Gonfalonier, le premier coup de pioche à la forteresse Paolina, vouée à la destruction par l'antipathie populaire (**13 déc. 1848**).

Ainsi, trois siècles après que Paul III Farnèse avait fait raser les palais des Baglioni, pour élever sur leur emplacement et avec leurs matériaux ses farouches bastions, la foule mettait à sa tête un Baglioni pour

<sup>310/1</sup> Lors de son mariage (vers 1784) avec Caterina Oddi, dernier rejeton de cette famille, le comte Alessandro Baglioni, fils du comte Francesco, s'était engagé à porter et à faire porter par son fils aîné et ses descendants le nom d'Oddi, joint à celui de Baglioni. Ainsi, le comte Marcantonio devint la tige des Oddi-Baglioni, ou Baglioni-Oddi, comme il serait rationnel de dire (bien que la manière inverse d'accoler les deux noms et les deux armoiries ait prévalu). Les Oddi appartenaient à une ancienne famille patricienne de Pérouse, ayant fourni des notabilités à l'Église (trois cardinaux), à l'armée et à la magistrature. Suivant l'opinion des érudits, cette famille serait distincte de celle des degli Oddi, les anciens compétiteurs des Baglioni dans le gouvernement de Pérouse. Les degli Oddi se traduisent en latin : *de Oddis, de Oddonibus* ; les Oddi s'écrivent Oddi simplement ou *Oddones novelli*. (v. Bonazzi. *Storia di Perugia*, II, pp. 388-389. — Sol. *Archiv.*, Omb. (*Oddi-Baglioni*), fasc. I, p. 32.)

donner le branle à leur démolition. C'est dire qu'à Pérouse, ce sont aussi « *les morts qui parlent* », fût-ce à tort et à travers ; c'est la fièvre populaire, subissant dans ses soubresauts l'impulsion de l'élément factieux.

Bientôt la ville tombe au pouvoir des Autrichiens (**31 mai 1849**) ; elle se soulève de nouveau, dix ans après, et chasse le légat. Pie IX, contraint de sévir, envoie le colonel Schmidt avec 2.000 Suisses (**20 juin 1859**), et la bataille, commencée dans l'après-midi, se prolonge pendant trois heures, faisant de nombreux tués ou blessés. Circonstance significative, c'est le quartier Saint-Pierre, l'ancien rempart des Baglioni, qui est le plus éprouvé ; le futur Pape Léon XIII, alors évêque de Pérouse, écrit (**25 juin 1859**) que les rebelles s'étaient retranchés là et qu'ils « *s'obstinaient à se défendre, refusant de se rendre, même lorsqu'ils se virent envahis* ». Finalement, les Suisses occupent la ville, non sans causer des dommages appréciables. Mais le cours des événements n'en peut être arrêté. Un an après l'entrée du colonel Schmidt, le général Manfredo Fanti prenait possession, au nom de Victor-Emmanuel, de la capitale ombrienne évacuée définitivement par les étrangers (**14 sept. 1860**). Un peu plus tard la province est annexée à l'Italie (17 décembre 1860). Enfin, quand Garibaldi, échappé de Caprera après la démission de Ratazzi, gagne Florence, puis Pérouse ; c'est de ce point qu'il marche sur Rome à la tête de ses bandes, que devait arrêter la victoire des Français unis aux Pontificaux (Mentana, 3 novembre 1867).

\*  
\* \*

Quels revirements dans les aspirations de ces Italiens ! Naguère Pérouse, à l'exemple des autres Républiques de la Péninsule, luttait pour son autonomie et défendait énergiquement le particularisme communal ; sa résistance aux Pontifes visait exclusivement le suzerain : désormais, à la suite de Garibaldi, les insurgés se réclament de l'unité et, par conséquent, de la centralisation absolue ; l'athéisme combat la religion. Combien ces revendications sont opposées à celles des ancêtres ! Toutefois, les Baglioni actuels ont à se louer des procédés du Pape et y répondent, le plus souvent, par la correction de leur attitude.

Quelque temps inactive, la pioche des démolisseurs fait disparaître peu à peu (**de 1860 à 1870**) la forteresse Paolina ; à sa place s'élève un monument sobre et de belle allure : la Prefettura, d'où la vue s'étend, splendide, sur le panorama ombrien. Récemment, le nouveau palais recevait une plaque de marbre dont l'inscription rappelle les circonstances qui présidèrent à sa construction :

*« Le treize décembre 1848 — Pérouse, toujours indocile au joug, a voulu abattre les remparts de la tyrannie, et le comte Benedetto Baglioni, Gonfalonier, en témoignage des temps nouveaux, a renversé la première pierre de l'édifice élevé sur les ruines des habitations de ses ancêtres. »*<sup>311/1</sup>

De la place que domine la Prefettura partent les deux principales voies de la cité : l'ancien corso, devenu « *Corso Vannucci* » en l'honneur du Pérugin, gloire artistique de Pérouse, et la « *via Baglioni* », dont le nom rappelle une large part de sa gloire militaire et ses revendications d'autonomie.

Que l'impulsion populaire confonde, dans son incohérence naturelle, les plus diverses situations ; qu'elle oppose aussi bien le nom de Baglioni aux prétentions plus ou moins intéressées d'un César Borgia, qu'à l'autorité légitime de Pie IX, le fait ne saurait surprendre : aux yeux des Pérousin, ce nom est, depuis des siècles, la synthèse de leur Indépendance et souvent de leurs libertés. A ce titre, il reste un drapeau aux mains des partis, parfois opposés sous le double rapport religieux et politique. C'est que les Baglioni de l'Histoire furent de ces ferments d'énergie « *par lesquels tressaille la vitalité d'un peuple* ».

## (II)

A la sixième génération qui suit le premier Baglioni pérousin, commence la seconde branche de cette famille, encore existante. Elle s'est subdivisée en deux rameaux ; l'un français, le seul représenté actuellement ; l'autre Italien, disparu dans les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. L'auteur commun de cette branche est Cuccho Baglioni, fils de ce chevalier Gualfreduccio (**cit. en 1283, 1310**) que nous avons vu (p. 26) podestat de Castel della Pieve puis de Fermo, capitaine du peuple, enfin ambassadeur près du Pape.

La branche issue de son quatrième fils (Cuccho) se sépare de la filiation principale, alors que Percivalle Baglioni, souche des Baglioni italiens actuels, formait déjà une filiation distincte.

Cuccho joue un certain rôle comme podestat de Nocera (**1320**), surtout en raison des ennuis que lui réservent les gens d'Assise soulevés contre le parti guelfe. Fait prisonnier dans la mêlée, le fils de Gualfreduccio est bientôt délivré par les troupes pérousinnes et gratifié de diverses fonctions publiques. Ses fils, Colaccio (*alias* Coluccio), tige du rameau français, et Pellino, auront une carrière bien autrement mouvementée.

Bannis ensemble de Pérouse, lors des décrets visant surtout Filipuccio Baglioni (**30 janv. 1332**), à la suite du guet-apens contre Oddo de Longaro (p. 27), ils y reparaissent après une vingtaine d'années. Ensemble encore, Colaccio et Pellino ne tardent pas à se compromettre dans les menées des nobles contre le parti bourgeois. Finalement, les deux frères s'enrôlent dans la fameuse conspiration de Tebalдино des

<sup>311/1</sup> « IL 13 DECEMBRE 1848 — PERUGIA — SEMPRE INDOCILE AL GIOGO — VOLLE ABBATTUTI — I BALUARDI DELLA TIRANNIDE — E IL CONTE BENEDETTO BAGLIONI GONFALONIERE — COL ROVESCARE LA PRIMA PIETRA — DELL' EDIFICIO SURTO — DELLE DESTRUTTE CASE DEI SUOI MAGGIORI — I TEMPI NUOVI TESTIMONIO. » — Cette plaque a été posée lors d'une fête de vétérans des guerres de l'indépendance italienne — 13 décembre 1898.

Manfredini, suscitée par les excès des Raspanti au pouvoir (**1359-1361**). Trahis, les Baglioni en question disparaissent avec les plus compromis, poursuivis par les sanctions impitoyables. Suivant l'usage, ils multiplient les retours offensifs, et Colaccio va payer cher cette façon de procéder ; Pellino, plus longtemps en évidence, ne sera pas plus heureux.

\*  
\* \*

Mieux noté au cours de son exil, ce dernier rentre dans sa patrie après dix ans d'absence et voit rapidement croître sa situation politique. On le nomme ambassadeur près du Pape à Avignon (**1371**) et l'un des Prieurs de Pérouse ; c'est lui que le gouverneur Gérard, abbé de Montmayeur, chasse du palais communal avec ses collègues (**1375**). Le soulèvement populaire rend la pareille au gouverneur et Pellino reprend, sans délais, ses fonctions officielles, soit comme ambassadeur près de Barnabo Visconti, seigneur de Milan (**1376**), soit comme chef de l'armée pérousine (**id.**).

Cependant son rôle devient assez confus lors des démêlés de Pérouse avec le Pape, quand la Commune, pour remédier aux dangers de ses dissensions, sévissait contre les nobles dévoués au suzerain (**1377**) ; le même Pellino qui, en mars de cette même année, recevait les félicitations de son gouvernement pour son obstruction au « *dominio clericale* », tombait, trois mois après, sous le coup des décrets d'exil. Il avait donc participé aux agissements des gentilshommes dans le sens pontifical ? Après tout, ces volte-face, d'un usage courant, répondaient aux nécessités des luttes de partis. Pellino rapatrié se compromet encore, avec la noblesse, contre les Raspanti au pouvoir, ce qui lui vaut le pillage de sa maison et son propre bannissement (**1380**) ; il devait y être habitué. Alors reprennent les incursions factieuses auxquelles Pellino s'adonne de façon à subir de sérieuses aggravations de peines (**1381**).

Sur ces entrefaites, les Michelotti, qui gouvernaient les Pérousins comme chefs du parti Raspanti, sont convaincus de négociations avec Clément VII d'Avignon ; de là grosse émotion, scission dans la faction compromise, exil des Michelotti et rappel des nobles (**1384**). Le pouvoir échoit bientôt à Pandolfo Baglioni leur chef, Pellino l'assiste ; mais, pour la seconde fois, son attitude ne se dessine pas nettement. Il est l'un des cinq « *Notables et très fidèles* » élus (**avr. 1384**) pour diriger les opérations contre les Michelotti soutenus par Assise, et néanmoins (bien que P. Pellini n'en fasse pas mention) la connivence de Pellino avec les Michelotti est signalée dans leurs ouvertures à Clément VII : le fils cadet de Cuccho aurait négocié de concert avec plusieurs Baglioni, dont Michele son neveu, fils de Colaccio. Sitôt leurs menées découvertes, les conspirateurs malheureux sont visés par les plus sévères pénalités. Toutefois Pellino, réussissant à atténuer ou à dissimuler sa part de responsabilités, se tire d'affaire et, de toute façon, la guerre d'Assise devient pour lui une bonne occasion de rentrer en grâce près de ses concitoyens. Sa conduite ne s'expliquerait pas autrement que sept ans auparavant, quand il était, à tour de rôle, félicité pour sa résistance au pouvoir du Pape, puis banni pour l'avoir appuyé. Il a pu adopter les vues de ceux qui considéraient, en 1384, l'autorité pontificale comme la meilleure garantie contre les agissements plébéiens ; peut-être alors s'est-il joint aux chefs dissidents du parti Raspanti, quitte à sévir contre eux au moment de l'échec, en tant que membre du gouvernement ? Certes, les Michelotti n'avaient fait le jeu de la noblesse que dans un intérêt personnel, et si le parti noble bénéficia de leurs négociations avortées, ce fut parce qu'eux-mêmes s'étaient coulés. Dès lors, les gentilshommes compromis dans l'affaire devenaient des isolés et l'échec éclaboussait tout le parti Raspanti. Une considération rend vraisemblable la participation de Pellino aux menées des Michelotti rompant avec une bonne fraction du parti plébéien, c'est qu'il en voulait à ce parti de l'avoir, naguère, banni et pillé.

En définitive, il reçut le bâton de capitaine-général de Pérouse (**1384-85**). Désormais zélé pour Urbain VI, Pellino commande les deux cents lances de son escorte entre Lucques et Pérouse (**sept. 1387**) ; réputé comme érudit hors de pair, il occupe les plus hautes charges militaires et civiles, dominant la cité de concert avec Pandolfo Baglioni, son cousin. Mais le partage du pouvoir entraînait celui des risques ; ensemble, les deux Baglioni sont assassinés par des Raspanti récemment amnistiés (**1393**).

Le fils de Pellino, Polidoro, saura se frayer un chemin avec maîtrise : mentionné dans plusieurs ambassades, il est, par faveur exceptionnelle, armé chevalier à Rome par l'empereur Sigismond (**31 mai 1433**). Podestat de Florence, deux ans après, il retourne dans la capitale de l'Église, convoqué par le Pape qui le crée Sénateur (**1436**). Polidoro continue à se signaler à Pérouse comme capitaine de comté, ambassadeur, ou chef des Prieurs ; dans l'intervalle de ces fonctions (exercées à plusieurs reprises), on le nomme podestat de Pavie, puis encore de Florence ; il meurt dans l'exercice de cette charge (**1457**).

Baldassare, son fils aîné, l'y remplace. Après avoir été armé chevalier à son tour, celui-ci occupe le même poste à Ancône (**1458**), redevient podestat de Florence (1460) et enfin de Fermo (1462). Lui aussi préside plusieurs fois les Prieurs pérousins, alors que Malatesta, son frère, se signale par sa valeur militaire et retient l'attention par son combat singulier contre Miccia des Oddi (**sept. 1486**). (Voir page 55.)

La lignée de ce Baglioni subsiste jusqu'aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, après avoir fourni des notabilités au gouvernement et à l'armée ; c'est ainsi que Polidoro, fils de Malatesta, devient l'un des vingt-cinq conseillers qui organisent à Pérouse la guerre « *du Sel* » (**1540**) contre Paul III. Un nouveau Malatesta sera chevalier, puis commandeur de Saint-Étienne (**1605**).

\*  
\* \*

Mais, à la descendance de Pellino survit celle de Colaccio. Après avoir été, à deux reprises, banni puis rappelé avec son cadet, celui-ci rend impossible à son bénéfice un troisième rapatriement et se compromet à tout jamais. La fraction des rebelles à laquelle il appartient comme chef des nobles, grossie d'éléments divers, fait pièce au gouvernement pérousin en prenant Tuoro, puis Montefontegiano (**août 1363**) ; elle se fortifie solidement sur ce dernier point qu'elle occupe pendant trois mois. Les troupes de Pérouse ne peuvent l'en déloger qu'au prix de pertes sérieuses, après une résistance désespérée ; Colaccio Baglioni, avec quelques-uns de ses frères d'armes, est fait prisonnier. Enfermé à Sainte-Croix de Montefontegiano, il est décapité (**nov. 1363**).

Par une singulière ironie, Alessandro Vincioli, jadis créé chevalier sur le champ de bataille de Turrita, où Pérouse écrasait Sienne, subit le même supplice que son ami Colaccio, pour avoir, comme lui, compris le patriotisme autrement que la faction opposée. Colaccio laissait un fils, Michele, et de ce rejeton sortira la branche française encore existante<sup>314/1</sup>.

La confiscation des biens de ses parents, l'exécution de son père et son propre bannissement, forçaient Michele Baglioni à ne compter que sur lui-même. Retiré en France auprès de Clément VII, il profite du passage du duc d'Anjou pour s'attacher à sa fortune. En 1382, ce prince, après avoir été couronné roi de Sicile par Clément VII à Avignon, fait voile vers l'Italie pour prendre possession du royaume de Naples, à lui légué par Jeanne de Sicile. C'était marcher à un désastre. Sans avoir pu chasser du trône Charles de Duras, Louis Ier meurt à Bari le 21 septembre 1384 et Michele Baglioni, devenu écuyer ordinaire du malheureux duc, voit, une fois encore, s'évanouir l'espoir de sortir d'embarras. Qu'il se trouvât ou non aux côtés du prétendant lors de son décès, ou le signale cette même année (**1384**) à Avignon, comme mêlé dans les négociations des fils de Ceccolino Michelotti avec Clément VII ; projet avorté qui attire aux conjurés les plus sévères sanctions de leur gouvernement : têtes mises à prix, maisons rasées, confiscations (**1<sup>er</sup> et 6 mars, 14 avr. et 15 oct. 1384**). Michele dut être englobé dans la dernière en date de ces mesures ; à coup sûr, son cas passait de mauvais à pire.

Mais la fidélité qu'il avait témoignée à Louis Ier d'Anjou lui fut une recommandation près de Louis II son fils ; le nouveau duc l'éleva également à la dignité d'écuyer près de sa personne. C'est avec ce titre que Michele est signalé en France, avec son prince, en 1385. Louis II, couronné quatre ans plus tard (**1389**) à Avignon par Clément VII, poursuit l'entreprise paternelle sur Naples : tenu d'abord en échec par Ladislas son compétiteur, il reprend l'avantage, sans pouvoir toutefois occuper le trône. Michele Baglioni fit-il cette seconde campagne ? le fait n'est pas démontré. On sait que, banni d'Italie pour son attachement au parti d'Anjou, le fils de Colaccio reçut de Louis II (en même temps comte du Maine) un établissement dans la baronnie de Mayenne. Ce témoignage de gratitude consista probablement dans le mariage de l'écuyer avec une héritière de marque ; c'est, en effet, grâce à l'initiative ducale que Michele épousa (avant 1400) Ysabeau de Surcoulmont, et son installation près de Mayenne, dans la paroisse du grand Oisseau, paraît avoir été définitive. Comme fille de Joachim de Surcoulmont et de Marie de La Dufferie, Ysabeau appartenait à la noblesse chevaleresque ; du chef de sa mère, elle va transmettre à son mari cette seigneurie de La Dufferie, maintenue pendant plus de trois siècles chez les Baglioni descendants de Michele.

Le fief est cité, dès 1412, comme réunissant « *maison noble et seigneuriale enfermée de douves et fossés, bois de haute futaie, bois taillis, domaine, métairies, moulins, vassaux et sujets* ». (Fds Angot<sup>314/2</sup>)

Tout de suite, les Baglioni français endossent le harnais de guerre, et marchent au service du souverain.

Jehan fils de Michele, enrôlé dans l'armée de Charles VII, passe en Bordelais, d'où seront expulsées les dernières bandes anglaises (**1453**) ; l'aîné des Baglioni ne revient de cette campagne qu'en vertu d'un congé, obtenu par ordre du comte du Maine, qui en écrit lui-même aux commissaires royaux (**9 juin 1453**).

Jehan (II) Baglioni, fils du précédent et comme lui homme d'armes ainsi que ses deux frères, chevauche sous l'étendard fleurdelisé lorsqu'Anne de Beaujeu, pour sauvegarder les droits du jeune Charles VIII, oppose une solide armée aux ducs d'Orléans, de Bretagne et de Foix ; après un succès dans le Midi, les troupes royales évoluent en Bretagne, où Jehan Baglioni rejoint son poste. La victoire de Saint-Aubin-du-Cormier (**27 juil. 1488**), suivie du traité de Sablé, met les princes révoltés à la raison ; aux loyaux chevaliers

<sup>314/1</sup> Voir II<sup>e</sup> Partie, section VIII, notes 4 et 9, avec l'article sur René Baglioni de La Dufferie.

<sup>314/2</sup> La Dufferie mouvait de la Haie sur-Colmont ; son château possédait une chapelle où les seigneurs du lieu obtinrent qu'on célébrât la messe, à cause de la peste (1607). Ces seigneurs avaient leur caveau dans l'église paroissiale ; lors de la Révolution, demande fut faite pour obtenir conservation de la chapelle ci-dessus (an XII). Les Baglioni se transmirent La Dufferie, depuis Michele jusqu'à Marie-Perrine (fille unique de Pierre Baglioni de La Dufferie, seigneur de La Vezouzière, etc.), laquelle épousa (vers 1711) Jacques comte de Brisay, exempt des gardes du corps, mestre de camp de cavalerie légère, chevalier de Saint-Louis. Il était fils de Jacques-René, marquis de Denonville, ancien inspecteur général des Dragons, gouverneur du Canada, maréchal de camp et gouverneur du duc de Bourgogne. La comtesse de Brisay, née Baglioni de La Dufferie, n'ayant pas eu de postérité, son mari, par testament fait à Noyon où il se trouvait avec la Cour (11 oct. 1714), légua La Dufferie et La Vezouzière à son neveu Louis-René de Brisay comte de Denonville. L'héritier, avec l'autorisation de son père, vendit La Dufferie pour satisfaire ses créanciers, parmi lesquels figurait le sieur de Voltaire (1742). Achetée un peu plus tard (1754) par Marie-René Lemesnager, cette terre échut, par sa famille, aux de Sarcus (1829).

de retourner chez eux, conscients du devoir accompli. Ainsi fait Jehan ; et deux de ses fils, Denis et Philippe, auraient été bien inspirés en se bornant à suivre son exemple.

Plus « aventureux », ils passent ensemble les Alpes, enrôlés dans l'armée du connétable de Bourbon, parcourent sous ses ordres l'Italie et y laissent leurs os. Peut-être, au cours des engagements, l'un ou l'autre de ces Baglion français s'est-il heurté à quelque Baglioni, à Orazio par exemple, que Clément VII ; désespéré, chargeait de défendre le Ponte-Molle et le château Saint-Ange (**mai-juin 1527**).

Ambroise, frère aîné de ces deux infortunés Baglion, est seigneur de La Dufferie et laisse une nombreuse postérité.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis l'arrivée en France du premier Baglioni, auquel quatre générations ont succédé, s'alliant dans les bonnes Maisons de la province. Le patrimoine familial s'est accru, mais peu à peu et par cette gradation que n'aident ni la faveur, ni les circonstances exceptionnelles. Michele Baglioni était arrivé sans autre bien que son épée. La situation acquise par son mariage a dû, bien qu'augmentée au total, s'amoinrir pour chacun de ses descendants, en raison des frais de guerre et des nombreux enfants (parfois six ou sept en une seule génération). On ne fait pas fortune sous le harnais. C'est pourquoi Ambroise, mis à même d'arrondir le patrimoine des siens, se résoud à un sacrifice ; il accepte pour son fils aîné l'adoption des nom et armes de La Dufferie.

Les Baglion sont, depuis leur installation, seigneurs de ce fief par le mariage de Michele avec Ysabeau de Surcoulmont dame de La Dufferie ; ils en ont, le cas échéant, rendu hommage aux d'Anthenaise, seigneurs de la Haie-sur-Colmont d'où relevait leur terre ; mais ils n'en portent pas le nom. La famille de La Dufferie existait encore. Or la branche cadette, qui continuait à la représenter, va disparaître au début du XVI<sup>e</sup> siècle avec Catherine de La Dufferie et celle-ci, pour parer à cette extinction, fait un testament (**13 mars 1502**) par lequel toute sa fortune<sup>315/1</sup> échoit à Guy, fils aîné d'Ambroise Baglion, mais à la condition que le bénéficiaire abandonnera son nom et ses armes, pour adopter nom et armes de La Dufferie. En cas de non-acceptation, le legs passera à l'Hôtel-Dieu du Mans. Le cas méritait réflexion. Ces substitutions de noms étaient fréquentes alors, et le père de Guy, bien doté en fils, accepta d'assez bonne grâce, pour son aîné et les descendants de celui-ci, les conditions imposées par la testatrice, sans prévoir les conséquences qui allaient bientôt s'accuser. L'un des fils d'Ambroise se consacre au sacerdoce, alors que les trois autres, Guy, Jehan et Yves, servent le Roi. Guy, l'aîné (désormais dit de La Dufferie), convoqué dans l'appel des capitaines, officiers et gentilshommes de l'arrière-ban, lors de la quatrième guerre de François Ier contre Charles-Quint (**1542**), chevauche « *en équipage d'homme d'armes* » et se voit même contraint de recourir au sénéchal du Maine, pour stimuler le zèle de certains gentilshommes, ses aides d'arrière-ban, qui oublient leur contribution aux frais d'armement. Par ordonnances (**1542,1543**) ces derniers sont pressés de lui rembourser leurs taxes.

Yves, son plus jeune frère, prend part aussi, comme homme d'armes des Ordonnances du Roi, à cette campagne dans le Nord de la France : opérations assez ternes, qui aboutissent à la prise de Landrecies par les Français. Yves est signalé dans cette région par certificats donnés à Thérouanne (**2 fév. 1542**) et à Corbie (**22 nov. 1543**) ; il meurt sans alliance.

Restait Jehan Baglion, sur lequel manque une citation au service, mais qui se rattrape quand la lutte, reprise dans les Pays-Bas entre Français et Espagnols, aboutit au siège de Saint-Quentin. Montmorency accourt pour dégager la place, serrée de près par les troupes de Philippe II et un gros contingent anglais ; contraint de livrer bataille dans de mauvaises conditions, le connétable est battu, et Jehan Baglion compte parmi les morts de son armée (**1557**).

Ainsi, de la postérité d'Ambroise, survivent seulement deux filles, avec leur frère aîné devenu de La Dufferie ; ce sera pour un temps l'éclipse du vieux nom familial. Reconnaisable, en dépit d'élisions arbitraires, on le retrouve intact, à cette même génération, sous la plume d'un scribe, lorsque « Marguerite Baglioni », Sœur de Guy de La Dufferie, épouse le seigneur de Villeneuve (**1550**).

Sous leur nouveau nom de La Dufferie, les Baglion continuent de s'apparenter noblement dans leur province et, en dépit des misères de la guerre civile, leur situation n'est pas arrêtée dans sa marche ascendante. Catherine de Médicis voulait alors enrayer le soulèvement des protestants (**1574**) par trois armées, réparties entre la Normandie, la Rochelle et le Dauphiné ; Guy (II) de La Dufferie, fils du premier de ce nom, guerroye comme homme d'armes dans le premier corps de troupes royales. Il se trouve au siège de Domfront, sous le maréchal de Matignon (**mai 1574**), qui lui en donne certificat, au camp devant cette ville. Plus tard, quand Henri de Navarre écarté du trône (en raison du traité de Nemours) prend les armes et commence la guerre de Guyenne, Henri III confie ses troupes à Joyeuse, pendant que ses alliés, les Ligueurs, marchent sous Henri de Guise contre les Allemands venus au secours du Béarnais. Le désastre de Joyeuse à Coutras est compensé par les succès de Guise à Vimory et à Anneau. Guy (II) de La Dufferie fait campagne dans cette armée catholique où il sert sous les ordres directs du fameux ligueur Urbain de Montmorency, seigneur de Boisdauphin, qui signe ses états de service (**14 août et 17 nov. 1587**). Cependant les Ligueurs cessent d'appuyer le Roi pour le combattre, du moment qu'Henri de Navarre (le futur Henri IV), appelé à ceindre la couronne, est protestant ; mais les succès de ce prince, et surtout sa conversion, obligent ses ennemis politiques à la paix. Restait à « évoluer » en temps opportun : c'est ce que ne comprit pas assez

<sup>315/1</sup> Les biens de Catherine de La Dufferie consistaient dans la terre d'Hierré, ses « acquets et conquests » et 200 écus d'or.

rapidement Guy de La Dufferie. Fait prisonnier, il est déclaré de bonne prise par Henri de Bourbon, duc de Montpensier, qui le condamne à 1.200 écus de rançon (**ordonnance du 13 juil. 1592**) ; après quoi, Guy ne demande qu'à prêter serment de fidélité et marche le 13 juillet 1592 loyalement au service du souverain en plusieurs circonstances, sous le commandement de Lavardin, gouverneur du Maine, comme sous le seigneur de Bourgneuf, gouverneur particulier de Mayenne.

Gilles, fils de ce même Guy (II) de La Dufferie, chevauche avec distinction sous la cornette blanche. Condé, après la mort de Luynes, venait de décider le Conseil de Louis XIII à continuer la guerre, contrairement à l'avis de Marie de Médicis ; alors les Royaux, opérant en Poitou, battent Soubise aux Sables d'Olonne, et Gilles de La Dufferie, mentionné au camp devant Fontenay (**1622**), mérite la bienveillance du Roi qui lui accorde un dégrèvement opportun (**22 avr. 1622**). Resté au service, Gilles passe sous le duc d'Angoulême, lors du blocus de la Rochelle par Vitry (**certificat du 19 mai 1622**), et paraît ailleurs encore.

Ses trois fils lui succèdent aux armées : René, l'aîné<sup>316/1</sup>, d'abord page de Louis de Bourbon comte de Soissons (qui signe à son contrat de mariage) (**1634**), sert, l'année suivante, sous les ordres de ce prince, comme volontaire de l'arrière-ban du Maine. Louis XIII, pour châtier Charles IV de Lorraine, champion de l'empereur dans la guerre de Trente Ans, envahit ses États et le réduit à merci. René de La Dufferie s'est bien comporté dans l'expédition ; il suit encore le comte de Soissons en Champagne et reçoit de ce prince un certificat pour ces deux « voyages » (**15 oct. 1635**). Plus tard, Louis XIV récompensera l'aîné des La Dufferie par le collier de Saint-Michel (**12 avr. 1674**) et le titre de gentilhomme ordinaire de sa Chambre.

Mais la postérité de René va s'éteindre avec Marie-Perrine, comtesse de Brisay, petite-fille de celui-ci. Ainsi disparaît, vers 1718, la première branche aînée des Baglion de La Dufferie, fixés en dernier lieu à La Vezouzière.

Pendant que René de La Dufferie bataillait dans l'est, Jacques son cadet, baron de Pocé, servait comme capitaine au régiment d'infanterie du maréchal de Brézé. Nous sommes à la période française de la guerre de Trente Ans ; Richelieu a levé quatre armées et Jacques de La Dufferie appartient à la première, celle du Nord, qui envahit les Pays-Bas et bat les Espagnols à Avein (**1635**). Lieutenant-colonel de l'infanterie liégeoise du maréchal de Gramont, Jacques commande « *en plusieurs rencontres considérables* » (*P. d'Hozier*). Et comme les Espagnols ont profité de l'anarchie causée en France par la Fronde, pour s'emparer de diverses places, Mazarin agit contre eux avec vigueur. Jacques, attaché au corps d'armée du Plessis-Bellière, part de Saintonge pour la Catalogne, et meurt en cours de route, dans une ville du Périgord (**19 oct. 1652**).

\*  
\* \*

François Baglion de La Dufferie, le plus jeune des frères de René, produit d'abord ses preuves pour être chevalier de Malte (**1627**), puis, ayant épousé Radegonde de Guérin, devient la tige d'un nouveau rameau. De ses deux fils, le cadet meurt en Allemagne, gouverneur d'une place pour Louis XIV (**1697**) ; l'aîné, Jacques, marié à Louise de Beaumanoir-Lavardin, continue la lignée où chaque génération se succède sous les fleurs de lis. Jacques-François, fils unique de ce Jacques (comte de La Motte), épouse Charlotte-Madeleine du Guesclin. Par suite de l'extinction des deux branches, alors existantes, de cette Maison, les descendants de Jacques-François et de Madeleine représentent au premier chef la survivance du grand connétable<sup>317/1</sup>. Vers cette époque reparait dans les actes le nom de « Baglion » uni, sous sa forme primitive, à

<sup>316/1</sup> Voir 110 Partie, section VIII, note 9 et article.

<sup>317/1</sup> Il est vraiment regrettable qu'un nom comme celui de du Guesclin, illustre entre tous, n'ait pas été relevé par qui de droit. Deux branches de cette Maison subsistaient aux approches de la Révolution : la première, dite de La Roberie, s'éteignit avec la duchesse de Gesvres, née Françoise-Marie du Guesclin, dont le mari, pair de France et dernier rejeton lui-même de sa famille, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire (7 juillet 1794). La seconde branche, dite de Beaucé (au Maine), disparaissait également, par la mort des neveux de Madeleine du Guesclin mariée à Jacques-François Baglion de La Dufferie. En conséquence, Jacques-Bertrand de Baglion, petit-fils de Jacques-François ci-dessus et de Madeleine du Guesclin, devient le principal héritier noble du dernier marquis du Guesclin, comme il ressort des pièces officielles, y compris un mémoire délibéré à Angers le 1<sup>er</sup> décembre 1790. Jacques-Bertrand prend, à ce titre, pour son préciput, le principal château dépendant de la succession, « *ce que ses puînés ne lui contestent pas* ». C'était Beaucé, situé au Maine, « *dans la position la plus heureuse, où il y a des écuries superbes, des jardins et terres et différents bâtiments, le tout entouré de murs... etc.* » (Mémoire cité, voir II<sup>o</sup> Partie, section VIII, note 13.) En même temps, les archives des du Guesclin devenaient la propriété de l'aîné. Quand les du Guesclin de La Roberie, représentés pendant quelques années encore par la duchesse de Gesvres, disparurent au décès de celle-ci, il appartenait aux Baglion de La Dufferie, légitimes détenteurs du château et des archives des du Guesclin de Beaucé, de relever le nom du Connétable. A vrai dire, Napoléon I<sup>er</sup> régnait et réservait ses attentions à sa noblesse, fraîchement éclos ; son entourage négligeait les vieux noms, même ceux au cri desquels la France avait été faite et délivrée des invasions... Plus tard, les membres de la famille auraient dû faire valoir leurs droits et écarteler leurs armes avec celles des du Guesclin, dont ils représentent la lignée : c'eût été unir au nom des princes de Pérouse l'un des plus glorieux des fastes de la France. Aujourd'hui subsiste, dans le chartrier des Baglion, au château de La Motte-Husson (Mayenne), une partie des archives des du Guesclin échappées à la Révolution et à la négligence. Quant au château de Beaucé, Charles-Louis, comte de Baglion, fils cadet de Jacques-Bertrand, eut le tort de s'en désintéresser ; pour un motif futile, il le laissa attribuer en partage à sa sœur, la comtesse d'Héliand. Le fils aîné de celle-ci reçut, du chef de sa mère, le manoir familial des du Guesclin qui, après son décès, passa à sa fille la comtesse du Pontavice : le comte du Pontavice (fils de la précédente), ancien officier de marine, est le propriétaire actuel. — (Voir pour les derniers représentants de la maison du Guesclin et l'alliance Baglion de La Dufferie - du Guesclin : ➔ Le Père Anselme, *Histoire généalogique*

celui de La Dufferie. Les fils de Jacques-François occupent à l'armée la place de leurs devanciers : l'aîné, Jacques-Bertrand, est capitaine au régiment du Roi et chevalier de Saint-Louis (1752) ; le cadet, Louis-Olivier, enseigne des vaisseaux, meurt jeune (1744). Un troisième fils, Gabriel, s'est fait prêtre et devient chanoine de la cathédrale d'Arras, puis de celle du Mans (1745). Avec Jacques-Bertrand, deuxième du nom, fils du précédent et celui-là garde du corps, puis capitaine au Royal-Pologne cavalerie (1772), nous arrivons à la période révolutionnaire.

Ainsi s'est déroulée pendant quatre siècles la carrière de ces Baglion venus d'Italie ; à part quelques vocations ecclésiastiques, tous ont servi la France sans défaillance et souvent avec distinction. Ne pouvant espérer d'une patrie d'adoption les puissants moyens dont disposait leur Maison au delà des Alpes, ils ont conservé une attitude correcte et digne, avec plus de dévouement que d'ambition. Pour eux, pas de ces faveurs de Cour qui ne s'obtiennent que dans l'entourage immédiat du souverain. La noblesse provinciale dilapidait là ses ressources en vue d'aléatoires compensations, le mérite ne pouvant lutter avec la souplesse d'échine. Quiconque n'acceptait pas la riche mésalliance était plus à sa place chez lui et devait mener la vie de ces gentilshommes qui « pesaient sur les destinées de la France, beaucoup moins que la maîtresse d'un fermier général ou (que) la première femme de chambre de Madame de Pompadour ». (F. de Champagne) A coup sûr, ces braves gens obéraient aussi leur patrimoine, mais c'était au service du pays, et s'ils ne recevaient qu'indemnités dérisoires avec la croix de Saint-Louis, du moins gardaient-ils leurs coudées franches. En tête des actes notariés succède, chez les Baglion, un Jacques-Bertrand à un Jacques-François, comme « Haut et Puissant Seigneur Monseigneur de La Dufferie chevalier, seigneur... (de tels et tels fiefs), Patron fondateur de l'église et paroisse de Martigné, etc. ». nomenclatures qui ne doivent pas trop monter l'imagination ; elles ne subsistent souvent qu'en façade. Les frais qu'entraînaient le service aux armées et le recrutement des compagnies, dont tel Baglion est capitaine-propriétaire, ont absorbé maintes fois une bonne part du revenu, sinon grevé le capital. Les intéressés étaient tenus pour hommes de cœur ; c'était l'essentiel.

Dans ces familles, comptant à diverses reprises de nombreux rejetons, les filles n'avaient pas de grandes facilités pour se tirer d'affaire ; beaucoup renonçaient au mariage, les vocations religieuses prélevaient le reste. Chez les Baglion, la proportion des filles entrées au couvent est forte, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au siècle suivant ; toutefois l'édification qu'inspirèrent ces pieuses recluses témoigne de leur sincérité. Gilles Baglion de La Dufferie a deux filles, sur trois, aux Franciscaines du Buron près Château-Gontier ; l'une d'elles, Renée, devient supérieure, et de même que Louise, sa cadette, est notée dans les registres de la communauté pour ses vertus exceptionnelles. Sur les quatre filles de René, trois sont religieuses, soit aux Ursulines de Château-Gontier, soit dans ce monastère du Buron dont Radegonde-Éléonore, fille de François Baglion de La Dufferie, est supérieure, rappelant les traditions de piété de ses devancières. Un peu plus tard, Louise-Madeleine, fille de Jacques-François (et sœur de la marquise de Scépeaux), est Prieure de l'abbaye de La Perrigne ; enfin, Magdeleine-Emilie, fille de Jacques-Bertrand (II), continue la série comme Hospitalière de Saint-Joseph à Laval.

\*  
\* \*

En 1789, Jacques-Bertrand (II) marquis de Baglion de La Dufferie, seul représentant de la famille, avait quitté le service depuis un an au moins. Jeune encore, il aurait pu rejoindre à l'étranger de nombreux compagnons d'armes ; mais ne voulant émigrer qu'à la dernière extrémité, il tenait à ne pas combattre les Français, quel que fût leur drapeau. Nul blâme de sa part pour ceux qui en jugeaient autrement ; l'impartialité suffit pour comprendre leur état d'esprit, tant le Roi incarnait encore l'idée de patrie. Jacques-Bertrand voulut vivre ignoré et, finalement, n'émigra pas. Or cette détermination ne faisait pas du tout le compte des acquéreurs de biens nationaux. Aujourd'hui, les descendants de ces aimables spéculateurs objectent que les nobles, pour éviter la confiscation, n'avaient qu'à rester chez eux. Savoureuse ironie ! Ceux qui convoitaient le bien d'autrui auraient fait guillotiner le propriétaire, suspect de plein droit, comme on l'a maintes fois constaté ; et cela au nom de principes « immortels » pratiqués de la bonne façon. Lesdits principes consistaient, pour le grand nombre, dans le vol sous sa forme la moins périlleuse : quiconque éveillait l'envie des sans-culottes devait, s'il ne quittait la France, se terrer avec soin et se laisser piller. Dans ce système de « *La bourse ou la vie* » érigé en institution, le patriote n'est plus celui qui, ayant servi son pays à l'exemple de ses pères, ne se résoud pas à le combattre ; ce titre appartient au démagogue qui joue de la Révolution à son profit. Jacques-Bertrand dut (vers 1791) se réfugier, avec la plupart des siens, au château de Chevilly (Loiret), où son oncle, le baron de Monpinson, marié à Anne-Claire des Champs, lui offrait un asile<sup>319/1</sup> ; d'heureuses circonstances permirent aux Baglion de séjourner chez lui pendant la Terreur. Cependant, la mère de Jacques-Bertrand était restée à Mayenne, avec sa belle-fille née Poret du Buat, afin de sauvegarder les biens dans la mesure du possible ; les infortunées n'avaient pas l'expérience des procédés révolutionnaires, on le leur fit bien voir. En 1794, « *la veuve Baglion* », âgée de 74 ans, ose demander, avec sa liberté, un dégrèvement des charges dont elle est accablée ; depuis le 16 pluviôse, on l'a gratifiée de quatre gardes à son domicile, deux restent encore en fonction. Pourtant, son fils unique n'a pas émigré... Mais voilà : ceux qui n'avaient pas été lotis dans le pillage des fortunes, prétendaient au moins à la nourriture. Brisée par tant d'émotions, la pauvre femme meurt l'année suivante (1795). Sa belle-fille s'était fait délivrer un certificat de civisme (16 fév. 1793) comme « *épouse du citoyen Jacques-Bertrand Baglion La*

*de la Maison royale de France*, t. VI, pp. 200 et suivantes ; ➔ Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse de France* (1871-1872), pp. 174-175 ; ➔ La Chesnaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. X, col. 60-62.).

319/1

Le père de Jacques-Bertrand (II) avait épousé Marie-Rose des Champs, sœur de la baronne de Monpinson.

*Dufferie* » ayant, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1791 et antérieurement, résidé chez sa belle-mère, « *la veuve Deschamps-Baglioni* » ; elle eut le loisir de constater sa propre ruine.

Sous le Consulat, Jacques-Bertrand regagne la Mayenne ; jouissant de quelques biens sauvegardés, il meurt dans son château de La Motte (1807). Ses deux fils deviendront les tiges des rameaux aujourd'hui existants. Le cadet, Charles-Louis, se compromet en 1832 dans le soulèvement tenté en Vendée par la duchesse de Berry. Ayant accepté un commandement près du général d'Andigné, il n'eut pas à l'exercer, tant fut prompt l'échec de l'entreprise. La plupart des royalistes du Maine (et le comte de Baglioni entre autres) désapprouvaient une agitation aussi inopportune que stérile ; mais ces gentilshommes, dont les ascendants n'avaient pas encombré les antichambres du souverain, répondaient les premiers à l'appel d'un détroné. C'était leur façon de faire la cour. Une circonstance fortuite permit à un ami dévoué (parent du futur évêque du Mans, Mgr Fillion) de connaître la trahison de Deutz avant que le groupe dont faisait partie Charles-Louis se fût compromis. Avisés de l'avortement du projet, les légitimistes ne se dérobèrent pas pour si peu, car ils avaient agi sans ambition ni illusion. Après le dénouement, les gendarmes gardèrent à domicile le comte de Baglioni, atteint par une violente crise de goutte, pendant que l'une de ses sœurs, Marie-Rose (dite Rosalie), convaincue d'avoir reçu chez elle, à Mayenne, un dépôt de munitions, était arrêtée et emprisonnée. Le prince au nom duquel s'affirmait une pareille fidélité devait montrer plus d'indifférence pour sa couronne.

Ce ne sera pas, du reste, une cause dynastique, mais le pays envahi qui réclamera ensuite le concours de tous les dévouements, et les Baglioni en âge de combattre ne marchanderont pas le leur. Petits-neveux de Charles-Louis, Bertrand et Robert servent, le premier comme officier au 66<sup>e</sup> de marche, le second comme engagé dans l'artillerie (10 oct. 1870). Bertrand assiste aux batailles de Coulmiers (9 nov. 1870) et de Loigny (2 déc. 1870) où, le bras traversé d'une balle, il reste près de ses hommes qui regagnent Orléans. Fait prisonnier aux environs de cette ville, avec son commandant M. de Chamisso, Bertrand est, en sa compagnie, interné pendant trois jours sans nourriture ni pansement. Les deux officiers sont ensuite ramenés à Orléans, versés à l'ambulance et confinés en ville, jusqu'à la fin de l'armistice.

Robert continue à servir après la guerre ; promu officier aux chasseurs d'Afrique, il fait campagne en Algérie et en Tunisie, puis prend sa retraite comme chef d'escadron (6<sup>e</sup> cuirassiers) avec la rosette d'officier de la Légion d'honneur et plusieurs décorations (1905).

A quoi bon rappeler ici les basses rancunes à l'adresse de quiconque, dans l'armée, porte un nom honoré ou ne rougit pas de ses convictions chrétiennes ? Les futures générations pourront braver l'adversité d'un moment, si elles s'obstinent au service de la France. Abstraction faite de la forme du gouvernement, notre pays ne saurait être indéfiniment à la merci de quelques cuistres ; puissent nos enfants fixer l'avenir avec confiance et fermeté, prêts à faire le bien par les travaux utiles ou les sacrifices nécessaires à la patrie.

---